

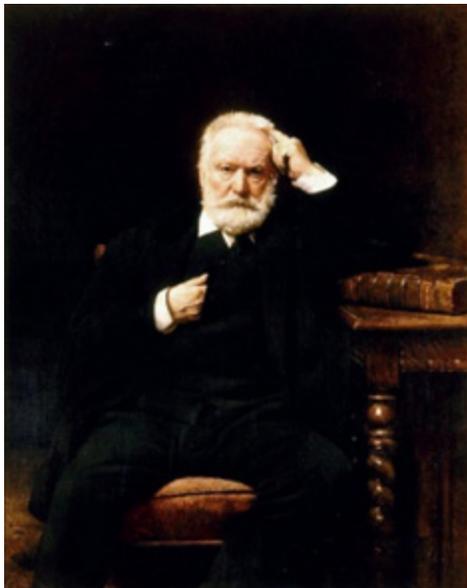
Victor HUGO

LES MISERABLES

Tome 1 Fantine

Poète, dramaturge, écrivain, romancier et dessinateur romantique français, Victor Hugo naît le 26 février 1802 à Besançon.

Considéré comme le plus important écrivain de la langue française du XIX^{ème} siècle, il est élu à l'Académie française à Paris en 1841. Personnalité politique et intellectuel engagé, il a joué un rôle majeur dans l'histoire du XIX^e siècle.



Victor Hugo par Léon Bonnat.

Son œuvre est multiple et très diverse : romans, poésie, pièces de théâtre, dessins, discours politiques, correspondance abondante, nombreux croquis ... Parmi les plus connus, nous citerons « Les Misérables (1862) et Notre-Dame de Paris (1831) » pour les romans ; « Odes et Ballades (1826), Les Feuilles d'automne (1831) ou encore Les Contemplations (1856), Les Châtiments (1853), La Légende des siècles (1859 et 1877) » pour les poèmes; et pour les pièces de théâtre dramatique « sa préface de Cromwell en 1827, Hernani en 1830, Ruy Blas en 1838, mais

aussi *Lucrèce Borgia* et *Le Roi s'amuse* » ; sans oublier ses discours politiques engagés notamment sur la peine de mort, l'école ou l'Europe.

Il meurt à l'âge de 83 ans le 22 mai 1885 à Paris. Au regard de son œuvre gigantesque et hors du commun, le transfert de sa dépouille au Panthéon de Paris le 1er juin 1885 sera accompagné de funérailles nationales.

Table des matières

LES MISERABLES

Livre premier UN JUSTE

- I. I Mr MYRIEL
- II. M. MYRIEL devient Monseigneur BIENVENU
- III. À bon évêque dur évêché
- IV. Les œuvres semblables aux paroles
- V. Que Monseigneur BIENVENU faisait durer trop longtemps ses soutanes.
- VI. Par qui il faisait garder sa maison.
- VII. CRAVATTE
- VIII. Philosophie après boire
- IX. Le frère raconté par la sœur
- X. L'Evêque en présence d'une lumière inconnue
- XI. Une restriction
- XII. Solitude de Monseigneur BIENVENU
- XIII. Ce qu'il croyait
- XIV. Ce qu'il pensait

Livre deuxième LA CHUTE

- I. Le soir d'un jour de marche
- II. La prudence conseillée à la sagesse.
- III. Héroïsme de l'obéissance passive.
- IV. Détails sur les fromageries de Pontarlier.
- V. Tranquillité
- VI. Jean VALJEAN
- VII. Le dedans du désespoir
- VIII. L'onde et l'ombre.

- IX. Nouveaux griefs
- X. L'homme réveillé
- XI. Ce qu'il fait
- XII. L'Evêque travaille.

Livre troisième EN L'ANNÉE 1817

- I. L'année 1817
- II. Double quatuor
- III. Quatre à quatre.
- IV. THOLOMYÈS est si joyeux qu'il chante une chanson espagnole.
- V. Chez BOMBARDA
- VI. Chapitre où l'on s'adore
- VII. Sagesse de THOLOMYÈS
- VIII. Mort d'un cheval.
- IX. Fin joyeuse de la joie.

Livre quatrième CONFIER, C'EST QUELQUEFOIS LIVRER

- I. Une mère qui en rencontre une autre.
- II. Première esquisse de deux figures louches
- III. L'alouette.

Livre cinquième LA DESCENTE

- I. Histoire d'un progrès dans les verroteries noires.
- II. MADELEINE
- III. Sommes déposées Chez LAFFITTE.
- IV. M. MADELEINE en deuil.
- V. Vagues éclairs à l'horizon.
- VI. Le père FAUCHELEVENT
- VII. FAUCHELEVENT devient jardinier à Paris.
- VIII. Madame VICTURNIEN dépense trente-cinq francs pour la morale.
- IX. Succès de Madame VICTURNIEN

- X. Suite du succès.
- XI. CHRISTUS nos liberavit.
- XII. Le désœuvrement de M. BAMATABOIS.
- XIII. Solution de quelques questions de police municipale.

Livre sixième JAVERT

- I. Commencement du repos.
- II. Comment JEAN peut devenir champ

Livre septième L'AFFAIRE CHAMPMATHIEU

- I. La sœur SIMPLICE
- II. Perspicacité de maître SCAUFFLAIRE
- III. Une tempête sous un crâne.
- IV. Formes que prend la souffrance pendant le sommeil
- V. Bâtons dans les roues
- VI. La sœur SIMPLICE mise à l'épreuve
- VII. Le voyageur arrivé prend ses précautions pour repartir
- VIII. Entrée de faveur
- IX. Un lieu où des convictions sont entrain de se former
- X. Le système de dénégations.
- XI. CHAMPMATHIEU de plus en plus étonné

Livre huitième CONTRE-COUP

- I. Dans quel miroir M. MADELEINE regarde ses cheveux.
- II. FANTINE heureuse
- III. JAVERT content
- IV. L'autorité reprend ses droits
- V. Tombeau convenable

LES MISERABLES

Tome 1: FANTINE

Tome2: COSETTE

Tome 3: MARIUS

Tome 4: L'IDYLLE RUE PLUMET ET L'ÉPOPÉE RUE SAINT-DENIS

Tome 5: JEAN VALJEAN

Tant qu'il existera, par le fait des lois et des mœurs, une damnation sociale créant artificiellement, en pleine civilisation, des enfers, et compliquant d'une fatalité humaine la destinée qui est divine ; tant que les trois problèmes du siècle, la dégradation de l'homme par le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim, l'atrophie de l'enfant par la nuit, ne seront pas résolus ; tant que, dans de certaines régions, l'asphyxie sociale sera possible ; en d'autres termes, et à un point de vue plus étendu encore, tant qu'il y aura sur la terre ignorance et misère, des livres de la nature de celui-ci pourront ne pas être inutiles.

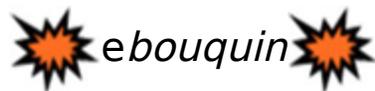
Hauteville-House, 1862.

SOURCE

Ce livre est extrait de la bibliothèque numérique Wikisource et les illustrations de Wikimedia Commons, la médiathèque libre.

Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Partage dans les mêmes conditions 3.0 non transposé. Pour voir une copie de cette licence, visitez :

<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/> or send a letter to Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Livre premier

UN JUSTE

I

Mr MYRIEL

En 1815, M. Charles-François-Bienvenu Myriel était évêque de Digne. C'était un vieillard d'environ soixante-quinze ans ; il occupait le siège de Digne depuis 1806.

Quoique ce détail ne touche en aucune manière au fond même de ce que nous avons à raconter, il n'est peut-être pas inutile, ne fût-ce que pour être exact en tout, d'indiquer ici les bruits et les propos qui avaient couru sur son compte au moment où il était arrivé dans le diocèse. Vrai ou faux, ce qu'on dit des hommes tient souvent autant de place dans leur vie et souvent dans leur destinée que ce qu'ils font. M. Myriel était fils d'un conseiller au parlement d'Aix ; noblesse de robe. On contait que son père, le réservant pour hériter de sa charge, l'avait marié de fort bonne heure, à dix-huit ou vingt ans, suivant un usage assez répandu dans les familles parlementaires. Charles Myriel, nonobstant ce mariage, avait, disait-on, beaucoup fait parler de lui. Il était bien fait de sa personne, quoique d'assez petite taille, élégant, gracieux, spirituel ; toute la première partie de sa vie avait été donnée au monde et aux galanteries. La révolution survint, les événements se précipitèrent ; les familles parlementaires, décimées, chassées, traquées, se dispersèrent. M. Charles Myriel, dès les premiers jours de la révolution, émigra en Italie. Sa femme y mourut d'une maladie de poitrine dont elle était atteinte depuis longtemps. Ils n'avaient point d'enfants. Que se passa-t-il ensuite dans la destinée de M. Myriel ? L'écroulement de l'ancienne société française, la chute de sa propre famille, les tragiques spectacles de 93, plus effrayants encore peut-

être pour les émigrés qui les voyaient de loin avec le grossissement de l'épouvante, firent-ils germer en lui des idées de renoncement et de solitude ? Fut-il, au milieu d'une de ces distractions et de ces affections qui occupaient sa vie, subitement atteint d'un de ces coups mystérieux et terribles qui viennent quelquefois renverser, en le frappant au cœur, l'homme que les catastrophes publiques n'ébranleraient pas en le frappant dans son existence et dans sa fortune ? Nul n'aurait pu le dire ; tout ce qu'on savait, c'est que, lorsqu'il revint d'Italie, il était prêtre.

En 1804, M. Myriel était curé de B. (Brignolles). Il était déjà vieux, et vivait dans une retraite profonde.

Vers l'époque du couronnement, une petite affaire de sa cure, on ne sait plus trop quoi, l'amena à Paris. Entre autres personnes puissantes, il allait solliciter pour ses paroissiens M. le cardinal Fesch. Un jour que l'empereur était venu faire sa visite à son oncle, le digne curé, qui attendait dans l'antichambre, se trouva sur le passage de sa majesté. Napoléon, se voyant regarder avec une certaine curiosité par ce vieillard, se retourna, et dit brusquement :

— Quel est ce bonhomme qui me regarde ?

— Sire, dit M. Myriel, vous regardez un bonhomme, et moi je regarde un grand homme. Chacun de nous peut profiter.

L'empereur, le soir même, demanda au cardinal le nom de ce curé, et quelque temps après M. Myriel fut tout surpris d'apprendre qu'il était nommé évêque de Digne.

Qu'y avait-il de vrai, du reste, dans les récits qu'on faisait sur la première partie de la vie de M. Myriel ? Personne ne le savait. Peu de familles avaient connu la famille Myriel avant la révolution.

M. Myriel devait subir le sort de tout nouveau venu dans une petite ville où il y a beaucoup de bouches qui parlent et fort peu de têtes qui pensent. Il devait le subir, quoiqu'il fût évêque et parce qu'il était évêque. Mais, après tout, les propos auxquels on mêlait son nom n'étaient peut-être que des propos ; du bruit, des mots, des paroles, moins que des paroles, des palabres, comme dit l'énergique langue du midi.

Quoi qu'il en fût, après neuf ans d'épiscopat et de résidence à Digne, tous ces racontages, sujets de conversation qui occupent dans le premier moment les petites villes et les petites gens, étaient tombés dans un oubli profond. Personne n'eût osé en parler, personne n'eût osé s'en souvenir.

M. Myriel était arrivé à Digne accompagné d'une vieille fille, mademoiselle Baptistine, qui était sa sœur et qui avait dix ans de moins que lui.

Ils avaient pour tout domestique une servante du même âge que mademoiselle Baptistine, et appelée madame Magloire, laquelle, après avoir été la servante de M. le curé, prenait maintenant le double titre de femme de chambre de mademoiselle et femme de charge de monseigneur.

Mademoiselle Baptistine était une personne longue, pâle, mince, douce; elle réalisait l'idéal de ce qu'exprime le mot « respectable » ; car il semble qu'il soit nécessaire qu'une femme soit mère pour être vénérable. Elle n'avait jamais été jolie ; toute sa vie, qui n'avait été qu'une suite de saintes œuvres, avait fini par mettre sur elle une sorte de blancheur et de clarté, et, en vieillissant, elle avait gagné ce qu'on pourrait appeler la beauté de la bonté. Ce qui avait été de la maigreur dans sa jeunesse était devenu, dans sa maturité, de la transparence ; et cette diaphanéité laissait

voir l'ange. C'était une âme plus encore que ce n'était une vierge. Sa personne semblait faite d'ombre ; à peine assez de corps pour qu'il y eût là un sexe ; un peu de matière contenant une lueur ; de grands yeux toujours baissés ; un prétexte pour qu'une âme reste sur la terre.

Madame Magloire était une petite vieille, blanche, grasse, replète, affairée, toujours haletante, à cause de son activité d'abord, ensuite à cause d'un asthme.

À son arrivée, on installa M. Myriel en son palais épiscopal avec les honneurs voulus par les décrets impériaux qui classent l'évêque immédiatement après le maréchal de camp. Le maire et le président lui firent la première visite, et lui de son côté fit la première visite au général et au préfet.

L'installation terminée, la ville attendit son évêque à l'œuvre.

II

M. MYRIEL devient Monseigneur BIENVENU

Le palais épiscopal de Digne était attenant à l'hôpital.

Le palais épiscopal était un vaste et bel hôtel bâti en pierre au commencement du siècle dernier par monseigneur Henri Puget, docteur en théologie de la faculté de Paris, abbé de Simore, lequel était évêque de Digne en 1712. Ce palais était un vrai logis seigneurial. Tout y avait grand air, les appartements de l'évêque, les salons, les chambres, la cour d'honneur, fort large, avec promenoirs à arcades, selon l'ancienne mode florentine, les jardins plantés de magnifiques arbres. Dans la salle à manger, longue et superbe galerie qui était au rez-de-chaussée et s'ouvrait sur les jardins, monseigneur Henri Puget avait donné à manger en cérémonie, le 29 juillet 1714, à messeigneurs Charles Brûlart de Genlis, archevêque prince d'Embrun, Antoine de Mesgrigny, capucin, évêque de Grasse, Philippe de Vendôme, grand-prieur de France, abbé de Saint-Honoré de Lérins, François de Berton de Crillon, évêque baron de Vence, César de Sabran de Forcalquier, évêque seigneur de Glandève, et Jean Soanen, prêtre de l'Oratoire, prédicateur ordinaire du roi, évêque seigneur de Senez. Les portraits de ces sept révérends personnages décoraient cette salle, et cette date mémorable, 29 juillet 1714, y était gravée en lettres d'or sur une table de marbre blanc.

L'hôpital était une maison étroite et basse, à un seul étage, avec un petit jardin.

Trois jours après son arrivée, l'évêque visita l'hôpital. La visite terminée, il fit prier le directeur de vouloir bien venir jusque chez lui.

— Monsieur le directeur de l'hôpital, lui dit-il, combien en ce moment avez-vous de malades ?

— Vingt-six, monseigneur.

— C'est ce que j'avais compté, dit l'évêque.

— Les lits, reprit le directeur, sont bien serrés les uns contre les autres.

— C'est ce que j'avais remarqué.

— Les salles ne sont que des chambres, et l'air s'y renouvelle difficilement.

— C'est ce qui me semble.

— Et puis, quand il y a un rayon de soleil, le jardin est bien petit pour les convalescents.

— C'est ce que je me disais.

— Dans les épidémies, nous avons eu cette année le typhus, nous avons eu la suette miliaire il y a deux ans, cent malades quelquefois, nous ne savons que faire.

— C'est la pensée qui m'était venue.

— Que voulez-vous, monseigneur ? dit le directeur, il faut se résigner.

Cette conversation avait lieu dans la salle à manger-galerie du rez-de-chaussée.

L'évêque garda un moment le silence, puis il se tourna brusquement vers le directeur de l'hôpital.

— Monsieur, dit-il, combien pensez-vous qu'il tiendrait de lits rien que dans cette salle ?

— Dans la salle à manger de monseigneur ? s'écria le directeur stupéfait.

L'évêque parcourait la salle du regard et semblait y faire avec les yeux des mesures et des calculs.

— Il y tiendrait bien vingt lits ! dit-il, comme se parlant à lui-même; puis élevant la voix :

— Tenez, monsieur le directeur de l'hôpital, je vais vous dire. Il y a évidemment une erreur. Vous êtes vingt-six personnes dans cinq ou six petites chambres. Nous sommes trois ici, et nous avons place pour soixante. Il y a erreur, je vous dis. Vous avez mon logis, et j'ai le vôtre. Rendez-moi ma maison. C'est ici chez vous.

Le lendemain, les vingt-six pauvres malades étaient installés dans le palais de l'évêque, et l'évêque était à l'hôpital.

M. Myriel n'avait pas de bien, sa famille étant ruinée par la révolution. Sa sœur touchait une rente viagère de cinq cents francs qui, au presbytère, suffisait à sa dépense personnelle. M. Myriel recevait de l'état comme évêque un traitement de quinze mille francs. Le jour même où il vint se loger dans la maison de l'hôpital, M. Myriel détermina l'emploi de cette somme, une fois pour toutes, de la manière suivante. Nous transcrivons ici une note écrite de sa main.

Note pour régler les dépenses de ma maison :

Pour le petit séminaire : quinze cents livres.
Congrégation de la mission : cent livres.
Pour les lazaristes de Montdidier : cent livres.
Séminaire des missions étrangères à Paris : deux cents livres.
Congrégation du Saint-Esprit : cent cinquante livres.
Établissements religieux de la Terre-Sainte : cent livres.
Sociétés de charité maternelle : trois cents livres.
En sus, pour celle d'Arles : cinquante livres.
Œuvre pour l'amélioration des prisons : quatre cents livres.
Œuvre pour le soulagement et la délivrance des prisonniers : cinq cents livres.
Pour libérer des pères de famille prisonniers pour dettes : mille livres.
Supplément au traitement des pauvres maîtres d'école du diocèse: deux mille livres.
Grenier d'abondance des Hautes-Alpes : cent livres.
Congrégation des dames de Digne, de Manosque et de Sisteron, pour l'enseignement gratuit des filles indigentes : quinze cents livres.
Pour les pauvres : six mille livres.

Ma dépense personnelle : mille livres.

Total : quinze mille livres.

Pendant tout le temps qu'il occupa le siège de Digne, M. Myriel ne changea rien à cet arrangement. Il appelait cela, comme on voit, avoir réglé les dépenses de sa maison.

Cet arrangement fut accepté avec une soumission absolue par mademoiselle Baptistine. Pour cette sainte fille, M. de Digne était tout à la fois son frère et son évêque, son ami selon la nature et son supérieur selon l'église. Elle l'aimait et elle le vénérail tout simplement. Quand il parlait,

elle s'inclinait ; quand il agissait, elle adhérait. La servante seule, madame Magloire, murmura un peu. M. l'évêque, on l'a pu remarquer, ne s'était réservé que mille livres, ce qui, joint à la pension de mademoiselle Baptistine, faisait quinze cents francs par an. Avec ces quinze cents francs, ces deux vieilles femmes et ce vieillard vivaient.

Et quand un curé de village venait à Digne, M. l'évêque trouvait encore moyen de le traiter, grâce à la sévère économie de madame Magloire et à l'intelligente administration de mademoiselle Baptistine.

Un jour, il était à Digne depuis environ trois mois, l'évêque dit :

— Avec tout cela je suis bien gêné !

— Je le crois bien ! s'écria madame Magloire, monseigneur n'a seulement pas réclamé la rente que le département lui doit pour ses frais de carrosse en ville et de tournées dans le diocèse. Pour les évêques d'autrefois c'était l'usage.

— Tiens ! dit l'évêque, vous avez raison, madame Magloire.

Il fit sa réclamation.

Quelque temps après, le conseil général, prenant cette demande en considération, lui vota une somme annuelle de trois mille francs, sous cette rubrique : Allocation à M. l'évêque pour frais de carrosse, frais de poste, et frais de tournées pastorales.

Cela fit beaucoup crier la bourgeoisie locale, et, à cette occasion, un sénateur de l'empire, ancien membre du conseil des cinq-cents favorable au dix-huit brumaire et pourvu près de la ville de Digne d'une sénatorerie

magnifique, écrivit au ministre des cultes, M. Bigot de Préameneu, un petit billet irrité et confidentiel dont nous extrayons ces lignes authentiques :

« — Des frais de carrosse ! pourquoi faire dans une ville de moins de quatre mille habitants ? Des frais de tournées ? à quoi bon ces tournées d'abord ? ensuite comment courir la poste dans ces pays de montagnes ? Il n'y a pas de routes. On ne va qu'à cheval. Le pont même de la Durance à Château-Arnoux peut à peine porter des charrettes à bœufs. Ces prêtres sont tous ainsi. Avides et avarés. Celui-ci a fait le bon apôtre en arrivant. Maintenant il fait comme les autres. Il lui faut carrosse et chaise de poste. Il lui faut du luxe comme aux anciens évêques. Oh ! toute cette prêtraille ! Monsieur le comte, les choses n'iront bien que lorsque l'empereur nous aura délivrés des calotins. À bas le pape ! (les affaires se brouillaient avec Rome). Quant à moi, je suis pour César tout seul. Etc., etc. »

La chose, en revanche, réjouit fort madame Magloire.

— Bon, dit-elle à mademoiselle Baptistine, monseigneur a commencé par les autres, mais il a bien fallu qu'il finît par lui-même. Il a réglé toutes ses charités. Voilà trois mille livres pour nous. Enfin!

Le soir même, l'évêque écrivit et remit à sa sœur une note ainsi conçue:

Frais de carrosses et de tournées :

Pour donner du bouillon de viande aux malades de l'hôpital : quinze cents livres.

Pour la société de charité maternelle d'Aix : deux cent cinquante livres.

Pour la société de charité maternelle de Draguignan : deux cent cinquante livres.

Pour les enfants trouvés : cinq cents livres.

Pour les orphelins : cinq cents livres.

Total : trois mille livres.

Tel était le budget de M. Myriel.

Quant au casuel épiscopal, rachats de bans, dispenses, ondoiements, prédications, bénédictions d'églises ou de chapelles, mariages, etc., l'évêque le percevait sur les riches avec d'autant plus d'âpreté qu'il le donnait aux pauvres.

Au bout de peu de temps, les offrandes d'argent affluèrent. Ceux qui ont et ceux qui manquent frappaient à la porte de M. Myriel, les uns venant chercher l'aumône que les autres venaient y déposer. L'évêque, en moins d'un an, devint le trésorier de tous les bienfaits et le caissier de toutes les détresses. Des sommes considérables passaient par ses mains ; mais rien ne put faire qu'il changeât quelque chose à son genre de vie et qu'il ajoutât le moindre superflu à son nécessaire.

Loin de là. Comme il y a toujours encore plus de misère en bas que de fraternité en haut, tout était donné, pour ainsi dire, avant d'être reçu ; c'était comme de l'eau sur une terre sèche ; il avait beau recevoir de l'argent, il n'en avait jamais. Alors il se dépouillait.

L'usage étant que les évêques énoncent leurs noms de baptême en tête de leurs mandements et de leurs lettres pastorales, les pauvres gens du pays avaient choisi, avec une sorte d'instinct affectueux, dans les noms et prénoms de l'évêque, celui qui leur présentait un sens, et ils ne l'appelaient que monseigneur Bienvenu. Nous ferons comme eux, et nous le nommerons ainsi dans l'occasion. Du reste, cette appellation lui plaisait.

— J'aime ce nom-là, disait-il. Bienvenu corrige monseigneur.

Nous ne prétendons pas que le portrait que nous faisons ici soit vraisemblable ; nous nous bornons à dire qu'il est ressemblant.

III

À bon évêque dur évêché

M. l'évêque, pour avoir converti son carrosse en aumônes, n'en faisait pas moins ses tournées. C'est un diocèse fatigant que celui de Digne. Il a fort peu de plaines et beaucoup de montagnes, presque pas de routes, on l'a vu tout à l'heure ; trente-deux cures, quarante et un vicariats et deux cent quatre-vingt-cinq succursales. Visiter tout cela, c'est une affaire. M. l'évêque en venait à bout. Il allait à pied quand c'était dans le voisinage, en carriole quand c'était dans la plaine, en cacolet dans la montagne. Les deux vieilles femmes l'accompagnaient. Quand le trajet était trop pénible pour elles, il allait seul.

Un jour, il arriva à Senez, qui est une ancienne ville épiscopale, monté sur un âne. Sa bourse, fort à sec dans ce moment, ne lui avait pas permis d'autre équipage. Le maire de la ville vint le recevoir à la porte de l'évêché et le regardait descendre de son âne avec des yeux scandalisés. Quelques bourgeois riaient autour de lui.

— Monsieur le maire, dit l'évêque, et messieurs les bourgeois, je vois ce qui vous scandalise ; vous trouvez que c'est bien de l'orgueil à un pauvre prêtre de monter une monture qui était celle de Jésus-Christ. Je l'ai fait par nécessité, je vous assure, et non par vanité.

Dans ces tournées, il était indulgent et doux, et prêchait moins qu'il ne causait. Il n'allait jamais chercher bien loin ses raisonnements et ses modèles. Aux habitants d'un pays

il citait l'exemple du pays voisin. Dans les cantons où l'on était dur pour les nécessiteux, il disait :

— Voyez les gens de Briançon. Ils ont donné aux indigents, aux veuves et aux orphelins le droit de faire faucher leurs prairies trois jours avant tous les autres. Ils leur rebâtissent gratuitement leurs maisons quand elles sont en ruine. Aussi est-ce un pays béni de Dieu. Durant tout un siècle de cent ans, il n'y a pas eu un meurtrier.

Dans les villages âpres au gain et à la moisson, il disait :

— Voyez ceux d'Embrun. Si un père de famille, au temps de la récolte, a ses fils à l'armée et ses filles en service à la ville, et qu'il soit malade et empêché, le curé le recommande au prône ; et le dimanche, après la messe, tous les gens du village, hommes, femmes, enfants, vont dans le champ du pauvre homme lui faire sa moisson, et lui rapportent paille et grain dans son grenier. Aux familles divisées par des questions d'argent et d'héritage, il disait :

— Voyez les montagnards de Devolny, pays si sauvage qu'on n'y entend pas le rossignol une fois en cinquante ans. Eh bien, quand le père meurt dans une famille, les garçons s'en vont chercher fortune, et laissent le bien aux filles, afin qu'elles puissent trouver des maris.

— Aux cantons qui ont le goût des procès et où les fermiers se ruinent en papier timbré, il disait :

— Voyez ces bons paysans de la vallée de Queyras. Ils sont là trois mille âmes. Mon Dieu ! c'est comme une petite république. On n'y connaît ni le juge, ni l'huissier. Le maire fait tout. Il répartit l'impôt, taxe chacun en conscience, juge les querelles gratis, partage les patrimoines sans honoraires, rend des sentences sans frais ; et on lui obéit,

parce que c'est un homme juste parmi des hommes simples.

— Aux villages où il ne trouvait pas de maître d'école, il citait encore ceux de Queyras :

— Savez-vous comment ils font ? disait-il. Comme un petit pays de douze ou quinze feux ne peut pas toujours nourrir un magister, ils ont des maîtres d'école payés par toute la vallée, qui parcourent les villages, passant huit jours dans celui-ci, dix dans celui-là, et enseignent. Ces magisters vont aux foires, où je les ai vus. On les reconnaît à des plumes à écrire qu'ils portent dans la ganse de leur chapeau. Ceux qui n'enseignent qu'à lire ont une plume, ceux qui enseignent la lecture et le calcul ont deux plumes ; ceux qui enseignent la lecture, le calcul et le latin ont trois plumes. Ceux-là sont de grands savants. Mais quelle honte d'être ignorants ! Faites comme les gens de Queyras.

Il parlait ainsi gravement et paternellement ; à défaut d'exemples inventant des paraboles, allant droit au but, avec peu de phrases et beaucoup d'images, ce qui était l'éloquence même de Jésus-Christ, convaincu et persuadant.

IV

Les œuvres semblables aux paroles

Sa conversation était affable et gaie. Il se mettait à la portée des deux vieilles femmes qui passaient leur vie près de lui ; quand il riait, c'était le rire d'un écolier.

Madame Magloire l'appelait volontiers Votre Grandeur. Un jour il se leva de son fauteuil et alla à sa bibliothèque chercher un livre. Ce livre était sur un des rayons d'en haut. Comme l'évêque était d'assez petite taille, il ne put y atteindre. Madame Magloire, dit-il, apportez-moi une chaise. Ma Grandeur ne va pas jusqu'à cette planche.

Une de ses parentes éloignées, madame la comtesse de Lô, laissait rarement échapper une occasion d'énumérer en sa présence ce qu'elle appelait « les espérances » de ses trois fils. Elle avait plusieurs ascendants fort vieux et proches de la mort dont ses fils étaient naturellement les héritiers. Le plus jeune des trois avait à recueillir d'une grand 'tante cent bonnes mille livres de rentes ; le deuxième était substitué au titre de duc de son oncle ; l'aîné devait succéder à la pairie de son aïeul. L'évêque écoutait habituellement en silence ces innocents et pardonnables étalages maternels. Une fois pourtant, il paraissait plus rêveur que de coutume, tandis que madame de Lô renouvelait le détail de toutes ces successions et de toutes ces « espérances ». Elle s'interrompit avec quelque impatience :

— Mon Dieu, mon cousin ! mais à quoi songez-vous donc ?

— Je songe, dit l'évêque, à quelque chose de singulier qui est, je crois, dans saint Augustin : « Mettez votre espérance dans celui auquel on ne succède point. »

Une autre fois, recevant une lettre de faire part du décès d'un gentilhomme du pays, où s'étaient en une longue page, outre les dignités du défunt, toutes les qualifications féodales et nobiliaires de tous ses parents :

— Quel bon dos a la mort ! s'écria-t-il. Quelle admirable charge de titres on lui fait allègrement porter, et comme il faut que les hommes aient de l'esprit pour employer ainsi la tombe à la vanité !

Il avait dans l'occasion une raillerie douce qui contenait presque toujours un sens sérieux. Pendant un carême, un jeune vicaire vint à Digne et prêcha dans la cathédrale. Il fut assez éloquent. Le sujet de son sermon était la charité. Il invita les riches à donner aux indigents, afin d'éviter l'enfer, qu'il peignit le plus effroyable qu'il put, et de gagner le paradis, qu'il fit désirable et charmant. Il y avait dans l'auditoire un riche marchand retiré, un peu usurier, nommé M. Géborand, lequel avait gagné deux millions à fabriquer de gros draps, des serges, des cadis et des gasquets. De sa vie M. Géborand n'avait fait l'aumône à un malheureux. À partir de ce sermon, on remarqua qu'il donnait tous les dimanches un sou aux vieilles mendiante du portail de la cathédrale. Elles étaient six à se partager cela. Un jour, l'évêque le vit faisant sa charité et dit à sa sœur avec un sourire :

— Voilà monsieur Géborand qui achète pour un sou de paradis.

Quand il s'agissait de charité, il ne se rebutait pas même devant un refus, et il trouvait alors des mots qui faisaient

réfléchir. Une fois, il quêtait pour les pauvres dans un salon de la ville ; il y avait là le marquis de Champtercier, vieux, riche, avare, lequel trouvait moyen d'être tout ensemble ultra-royaliste et ultra-voltairien. Cette variété a existé. L'évêque, arrivé à lui, lui toucha le bras :

— Monsieur le marquis, il faut que vous me donniez quelque chose. Le marquis se retourna, et répondit sèchement :

— Monseigneur, j'ai mes pauvres.

— Donnez-les-moi, dit l'évêque.

Un jour, dans la cathédrale, il fit ce sermon :

« Mes très chers frères, mes bons amis, il y a en France treize cent vingt mille maisons de paysans qui n'ont que trois ouvertures, dix-huit cent dix-sept mille qui ont deux ouvertures, la porte et une fenêtre, et enfin trois cent quarante mille cabanes qui n'ont qu'une ouverture, la porte. Et cela, à cause d'une chose qu'on appelle l'impôt des portes et fenêtres. Mettez-moi de pauvres familles, des vieilles femmes, des petits enfants, dans ces logis-là, et voyez les fièvres et les maladies ! Hélas ! Dieu donne l'air aux hommes, la loi le leur vend. Je n'accuse pas la loi, mais je bénis Dieu. Dans l'Isère, dans le Var, dans les deux Alpes, les hautes et les basses, les paysans n'ont pas même de brouettes, ils transportent les engrais à dos d'hommes ; ils n'ont pas de chandelles, et ils brûlent des bâtons résineux et des bouts de corde trempés dans la poix résine. C'est comme cela dans tout le pays haut du Dauphiné. Ils font le pain pour six mois, ils le font cuire avec de la bouse de vache séchée. L'hiver, ils cassent ce pain à coups de hache et ils le font tremper dans l'eau vingt-quatre heures pour pouvoir le manger.

— Mes frères, ayez pitié ! voyez comme on souffre autour de vous.»

Né provençal, il s'était facilement familiarisé avec tous les patois du midi. Il disait :

— Eh bé ! moussu, sès sagé ? comme dans le bas Languedoc.

— Onté anaras passa ? comme dans les basses Alpes.

— Puerte un bouen moutou embe un bouen fromage grase, comme dans le haut Dauphiné. Ceci plaisait beaucoup au peuple et n'avait pas peu contribué à lui donner accès près de tous les esprits. Il était dans la chaumière et dans la montagne comme chez lui. Il savait dire les choses les plus grandes dans les idiomes les plus vulgaires. Parlant toutes les langues, il entraînait dans toutes les âmes.

Du reste, il était le même pour les gens du monde et pour les gens du peuple.

Il ne condamnait rien hâtivement, et sans tenir compte des circonstances. Il disait : Voyons le chemin par où la faute a passé.

Étant, comme il se qualifiait lui-même en souriant, un ex-pécheur, il n'avait aucun des escarpements du rigorisme, et il professait assez haut, et sans le froncement de sourcil des vertueux féroces, une doctrine qu'on pourrait résumer à peu près ainsi :

« L'homme a sur lui la chair, qui est tout à la fois son fardeau et sa tentation. Il la traîne et lui cède.

« Il doit la surveiller, la contenir, la réprimer, et ne lui obéir qu'à la dernière extrémité. Dans cette obéissance-là, il peut encore y avoir de la faute ; mais la faute, ainsi faite, est vénielle. C'est une chute, mais une chute sur les genoux, qui peut s'achever en prière.

« Être un saint, c'est l'exception ; être un juste, c'est la règle. Errez, défaillez, péchez, mais soyez des justes.

« Le moins de péché possible, c'est la loi de l'homme. Pas de péché du tout est le rêve de l'ange. Tout ce qui est terrestre est soumis au péché. Le péché est une gravitation. »

Quand il voyait tout le monde crier bien fort et s'indigner bien vite:

— « Oh ! oh ! disait-il en souriant, il y a apparence que ceci est un gros crime que tout le monde commet. Voilà les hypocrisies effarées qui se dépêchent de protester et de se mettre à couvert. »

Il était indulgent pour les femmes et les pauvres sur qui pèse le poids de la société humaine. Il disait :

— Les fautes des femmes, des enfants, des serviteurs, des faibles, des indigents et des ignorants sont la faute des maris, des pères, des maîtres, des forts, des riches et des savants.

Il disait encore :

— À ceux qui ignorent, enseignez-leur le plus de choses que vous pourrez ; la société est coupable de ne pas donner l'instruction gratis: elle répond de la nuit qu'elle produit. Cette âme est pleine d'ombre, le péché s'y commet. Le